



TAGE
YSE
EVENEMENTS
IDES

COMP *et* **ANAL** *des* **PREL** *de* **CERV**

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

Massif de l'Aubrac



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

2020

L'Édito

Avec cette nouvelle publication sur l'état des prélèvements et l'analyse des comptages de cervidés, sur l'unité de gestion Aubrac, je tenais à remercier tout particulièrement tous les adhérents qui au travers de la bonne complétude des fiches de prélèvement ou des carnets de battues nous font remonter tous les ans de précieuses informations.

Merci à vous !

Je tenais à vous rappeler également toute l'importance de bien remplir vos fiches de prélèvements. Nous sommes attaqués de toute part. Les uns aimeraient bien que nous prélevions toujours plus et les autres rêvent de nous voir désertier les bois.

Ni les uns ni les autres ne disposent des chiffres que nous avons et de notre niveau de connaissance.

Cependant, nous sommes entre le marteau et l'enclume, pris entre le feu de deux visions de la nature qui s'opposent. Aussi, il est important de bien remplir les fiches de prélèvement et de faire preuve de toute la rigueur possible. Connaitre le nombre d'animaux observé pendant une battue compte autant que de disposer du nombre d'animaux prélevés. De même, le poids des faons est une donnée capitale pour nous ainsi que la mesure des deux dagues des daguets. Grâce à ces données, nous sommes en mesure de calculer des ICE Performance (Indicateur de Changement Ecologique) qui traduisent les variations de la condition physique des individus et la relation entre la population et son environnement. C'est primordial. Nous sommes les meilleurs connaisseurs de l'espèce et nous devons le rester et nous améliorer.

Je souhaite terminer cet éditorial en soulignant une fois encore toute l'importance d'intégrer le mieux possible les jeunes chasseurs dans nos associations. Nous devons non seulement les recevoir le mieux du monde, mais aussi leur faire confiance en leur donnant des missions et des fonctions au sein de nos associations. Ils sont notre avenir.

Une fois encore, merci à vous et bonne lecture.

Eric Rieutort

Sommaire

3

Analyse des cartes de prélèvement cervidés
Saison 2019/2020
JCB
CEF

CEM
Longueur des dagues

4

CEI
Conclusion

5

6

Analyse du plan de chasse 2019/2020
Un sex ratio favorable aux femelles
Détail des prélèvements de cerfs coiffés

8

Conclusion

9

Comptage au brame 2020
le comptage au brame un indicateur
complémentaire

10

Résultats du comptage au brame 2020

En 2020 compte tenu du premier confinement lié à la pandémie de COVID 19 il n'a pas été réalisé de comptage nocturne.

Analyse des cartes de prélèvement cervidés

Le département de l'Aveyron est constitué de 3 Unités de Gestion pour le cerf élaphe. Il s'agit de l'UG Aubrac, de l'UG de Nant et de l'UG de Camares. Les unités de gestion (UG) ont été créées dans le but de mettre en place un suivi des populations de cerfs en tenant compte des entités géographiques et du niveau d'installation des cerfs sur ces habitats.



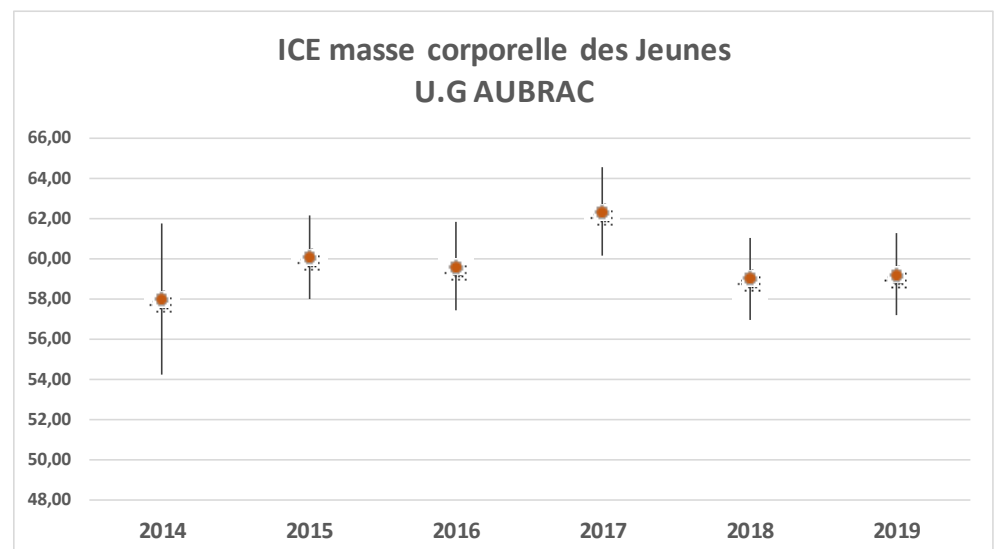
Saison 2019/2020

542 bracelets ont été distribués pour la saison 2019/2020, pour un total de 523 réalisations soit un pourcentage d'atteinte du plan de chasse de 96.5 %. C'est mieux que la saison dernière (95.2%). Le retour des cartes de prélèvements pour cette année est de 96.5 % contre 98 % pour la saison 2018/19.

Jeune cerf biche (JCB),

Dans la catégorie JCB nous avons 152 attributions, contre 148 pour la saison 2018/2019. 9 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées ce qui porte à 143 le nombre de cartes retournées et à 143 pour le nombre de réalisations. Aucun bracelet JCB n'a été posé sur un animal adulte. 143 bracelets JCB ont été posés sur des animaux JCB.

124 cartes de prélèvements sur 143 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (86.7 %). C'est un peu mieux que la saison passée (82.6%). 25 cartes de prélèvement sur les 124 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (20.2 %). 99 cartes de prélèvements sur les 124 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes près que l'on suppose être estimé.



Cerf Elaphe Femelle (CEF)

Nous avons 172 attributions pour cette catégorie contre 162 la saison précédente. 5 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous totalisons donc 167 retours pour 167 réalisations.

6 bracelets CEF ont été posés sur des animaux JCB. 161 bracelets CEF ont été posés sur des animaux CEF. 155 cartes de prélèvements sur les 167 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal soit 92.8 % des cartes renvoyées. 50 cartes de prélèvements sur les 155 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (32.3 %). 105 cartes de prélèvements sur les 155 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes près.

Cerf Elaphe Mâle (CEM1)

106 attributions ont été accordées dans cette catégorie. 4 cartes de prélèvements ne nous ont pas été retournées. Nous disposons donc de 102 retours pour 102 réalisations.

Aucun bracelet CEM1 n'a été posé sur des animaux JCB et 101 bracelets CEM1 ont été posés sur des animaux CEM1. 1 bracelet CEM1 a été posé sur un 12 cors (CEM2).

Dans le détail, 33 bracelets ont été posés sur des animaux sub-adultes (daguets) et 66 bracelets sur des animaux adultes. 4 cartes de prélèvement n'ont pas de renseignement sur le nombre de cors de l'animal prélevé. En ce qui concerne la masse corporelle, 92 cartes de prélèvements sur les 101 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (91.1 %). 20.7 % de ces cartes

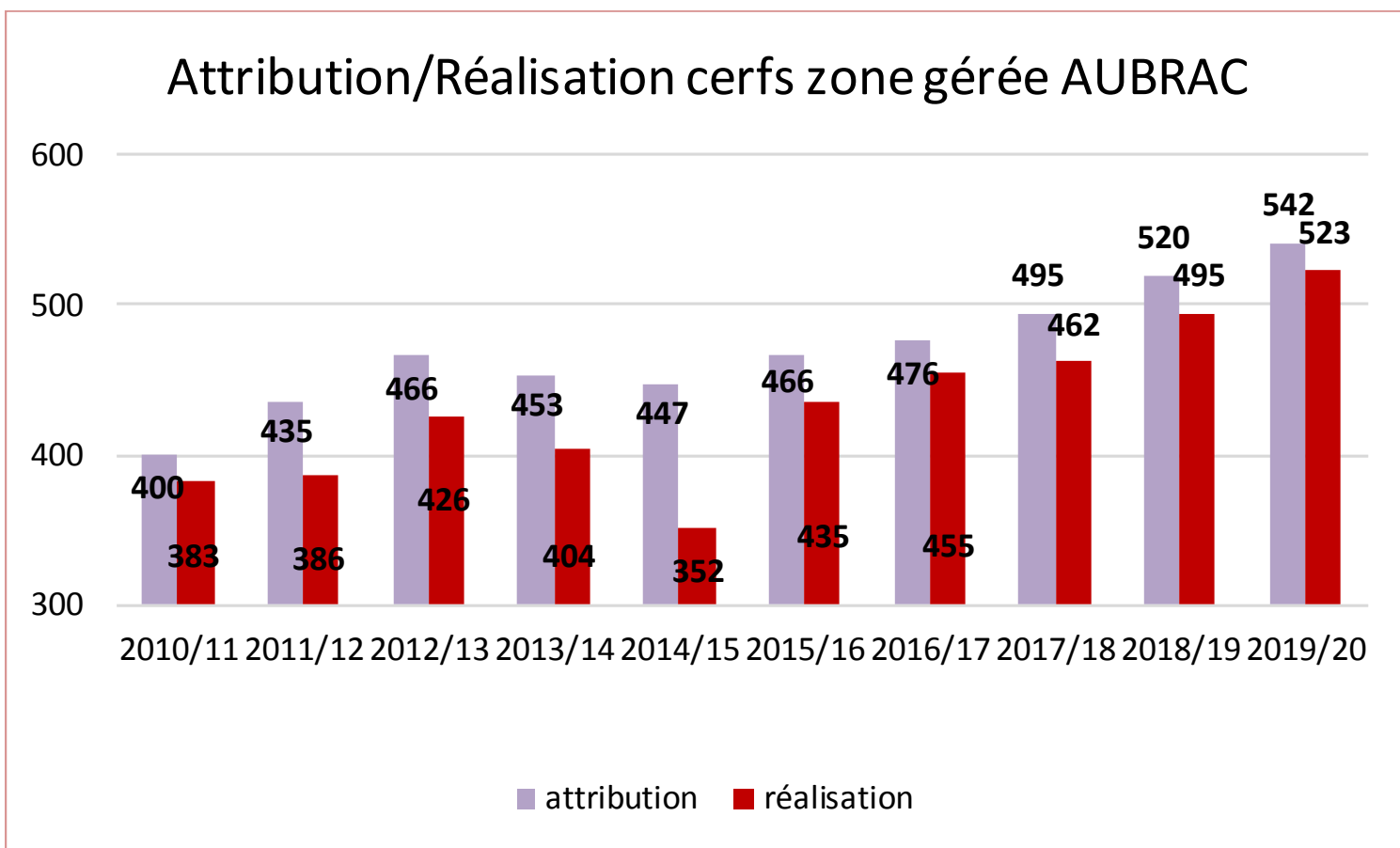
sont renseignées avec un poids de l'animal au kilogramme près et 73 cartes de prélèvements sur ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes.

Longueur des dagues

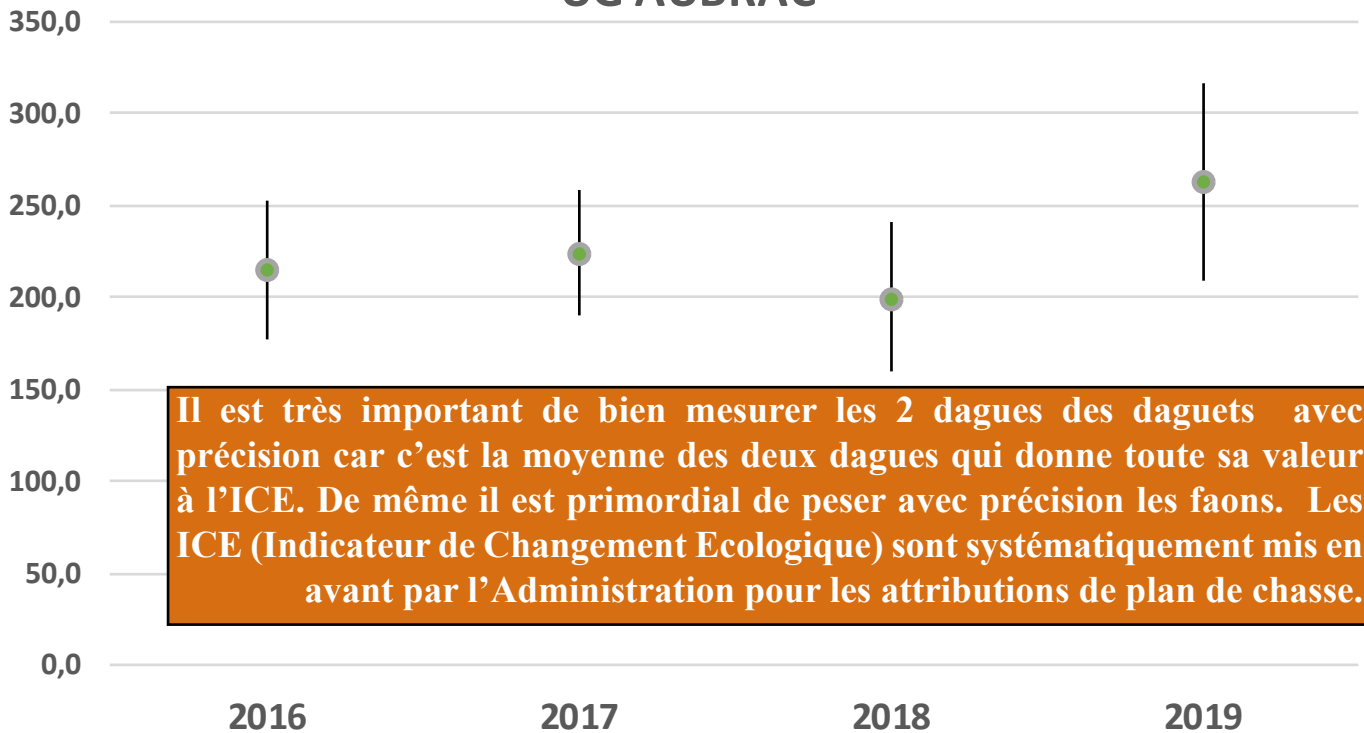
28 cartes de prélèvements sur les 33 réalisations de sujets sub-adultes sont renseignées avec la longueur des dagues de l'animal (84.8 %).

17 cartes de prélèvements sur les 28 ont un renseignement précis de la longueur des dagues de l'animal au centimètre près (60.7 %).

11 cartes de prélèvements sur les 28 ont un renseignement approximatif de la longueur des dagues de l'animal arrondi à 5 ou 10 centimètres près.



ICE LONGUEUR DES DAGUES UG AUBRAC



Il est très important de bien mesurer les 2 dagues des daguets avec précision car c'est la moyenne des deux dagues qui donne toute sa valeur à l'ICE. De même il est primordial de peser avec précision les faons. Les ICE (Indicateur de Changement Ecologique) sont systématiquement mis en avant par l'Administration pour les attributions de plan de chasse.

Cerf Elaphe Indéterminé (CEI),

Dans cette catégorie, pour 2019/2020, nous avons 112 attributions contre 104 la saison précédente. 1 carte de prélèvement ne nous a pas été retournée. Nous disposons donc de 111 retours pour 111 réalisations. Dans le détail :

- 22 bracelets CEI ont été posés sur des animaux JCB
- 18 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEF
- 41 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEM1
- 30 bracelets CEI ont été posés sur des animaux CEM2

Concernant la masse corporelle, 105 cartes de prélèvements sur les 111 réalisations sont renseignées avec le poids de l'animal (94.6 %). 19 cartes de prélèvements sur les 105 ont un renseignement précis du poids de l'animal au kilogramme près (18.1%). 86 cartes de prélèvements sur les 105 ont un renseignement approximatif du poids de l'animal arrondi à 5 ou 10 kilogrammes.

Conclusion

Les cartes de prélèvement qui nous ont été renvoyées pour 2019/2020 sont mieux remplies que celles renvoyées pour 2018/2019. C'est un très bon point, très encourageant pour l'avenir. C'est un véritable motif de satisfaction depuis 3 ans maintenant les retours sont mieux documentés. Toutefois, on fera les mêmes remarques que pour la saison précédente, à savoir que le nombre de participants lors des actions de chasse est quasi systématiquement inscrit. La date du jour du prélèvement est mentionnée sur toutes les cartes de prélèvements. En revanche, le nombre d'animaux vus lors de l'action de chasse n'est quasiment jamais mentionné. C'est dommage.

Le nombre d'animaux dont le poids est estimé doit encore diminuer. C'est une donnée importante que de connaître l'état sanitaire des animaux prélevés. Surtout pour les faons. Si l'on souhaite pouvoir pousser plus loin l'analyse des tableaux de chasse il est primordial de bien peser les faons. Nous faisons également la même remarque pour la mesure des dagues. La mesure doit être la plus précise possible et mesurant bien depuis la base de l'insertion de la dague dans le crâne jusqu'à la pointe de la dague.

L'Analyse du plan de chasse

Saison 2019/2020

Pour la saison 2019/2020, il a été attribué 542 animaux pour le massif de l'Aubrac soit 23 attributions de plus que l'année précédente. Ces attributions se répartissent comme suit : 152 CEJ, 172 CEF, 106 CEM1 et 112 CEI. Le plan de chasse constitue un outil essentiel dans la gestion du cerf. Il permet de réguler les effectifs en tenant compte des données biologiques, de la dynamique de l'espèce et des indices collectés.

Il est défini par la commission départementale du plan de chasse. Il convient de l'ajuster à l'accroissement annuel de la population ainsi qu'à un équilibre du sex-ratio, en respectant une dynamique visant à répartir des prélèvements proportionnés.

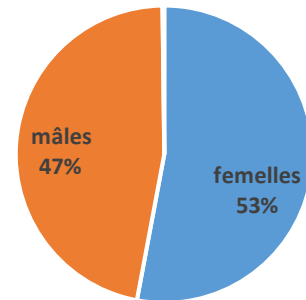
Nous réalisons un suivi objectif des prélèvements annuels par un constat de prélèvement établi par une carte réponse envoyée après le tir dans un délai de deux jours maximum.

Précisons toutefois que le taux de réalisation du plan de chasse donne des indications, mais résulte surtout de l'effort de chasse. Aussi, nous prenons systématiquement l'avis des responsables des territoires de chasse. Le ressenti de l'évolution des populations par les chasseurs locaux est d'une importance capitale.

Un sex-ratio favorable aux femelles

Logiquement, on est en droit d'attendre une parité de naissance entre mâles et femelles. La saison précédente, nous faisons le constat d'un sex-ratio favorable aux femelles. Aussi, à la demande de la profession agricole et des forestiers, la Fédération a demandé un prélèvement accru des femelles. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment il a été demandé de prioriser la pose de bracelets CEI sur des femelles et la Fédération, s'est attaché à sexer les demandes de bracelets au-delà de 3 attributions. Cela en demandant de prélever des animaux dans toutes les classes.

Sex Ratio Prélèvements AUBRAC Saison 2019/20

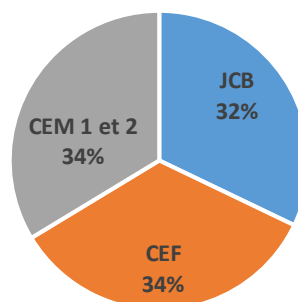


■ femelles ■ mâles ■ non renseignés

Détail des prélèvements de cerfs coiffés

L'idée de sexer les prélèvements est également à rapprocher de la volonté de la Fédération et de ses chasseurs d'essayer d'épargner un plus grand nombre de cerfs d'âge moyen dont certains seront les classes d'âge mûr de demain. L'objectif affiché est d'augmenter la proportion de cerf de 9 – 10 ans et plus afin d'obtenir une progression qualitative des trophées.

Répartition Prélèvements AUBRAC Saison 2019/20



■ JCB ■ CEF ■ CEM 1 et 2

La répartition des attributions en trois tiers sensiblement égaux : 1/3 de cerfs coiffés, 1/3 de biches, 1/3 de jeunes de l'année a été revue avec une augmentation des prélèvements de biches et bichettes et de jeunes. Cela pour entraîner de fait un prélèvement moindre de mâles de sorte à autoriser leur vieillissement et la

venue d'animaux coiffés en plus grande proportion. D'ailleurs, il est communément admis que les cerfs coiffés ou à empaumure ne devraient jamais excéder 20 à 30 % d'un plan de chasse.

De fait, si l'on analyse le graphique ci-après on constate que les cerfs coiffés les plus prélevés sont des 8 et 10 cors, lesquels représentent 40 % du tableau.

L'analyse du tableau ci-après montre que 3 sociétés de chasse prélèvent un nombre de cerfs coiffés au-delà de la fourchette plafond de 30 % préconisée. Ce constat soulève plusieurs interrogations.

En effet, on peut, légitimement s'interroger sur les raisons qui pourraient pousser des cerfs coiffés à se rassembler plus ici et moins là. Considérant que l'immense majorité des cervidés se prélèvent en battues, le pourcentage élevé (au-delà de 20 %) de cerfs coiffés réalisé par certaines sociétés peut s'expliquer par la qualité d'accueil du territoire pour les cervidés et la taille du plan de chasse.

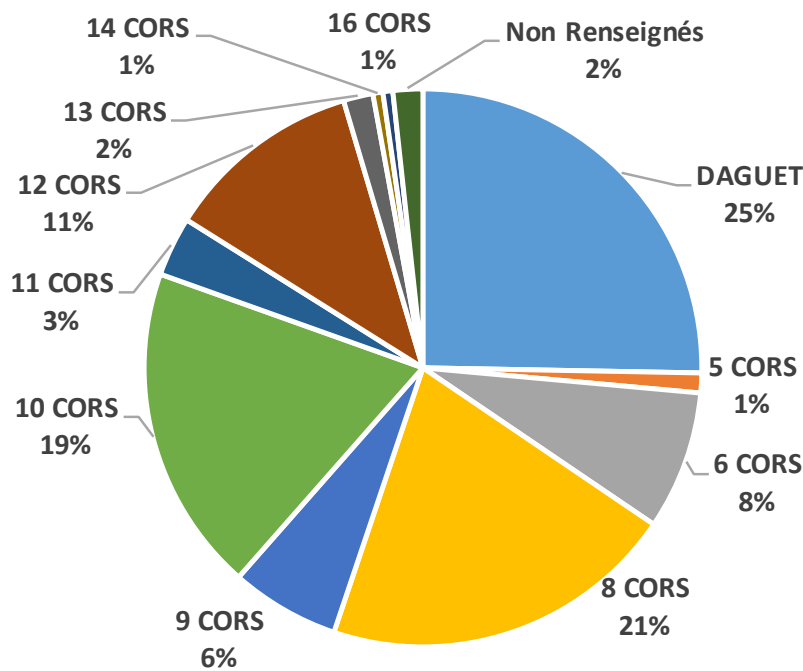
Encore, cela peut s'expliquer par une part de « chance » de trouver à plusieurs reprises au cours de la saison des cerfs coiffés sur un même tènement de

chasse. Considérant que certaines sociétés chassent à l'approche pendant le brame, il est logique que cela augmente potentiellement leurs chances d'avoir une part plus importante de cerfs coiffés au tableau.

Bien évidemment, la pression de chasse explique aussi la répartition des animaux. On peut tout à fait légitimement penser qu'une pression de chasse moindre offre une quiétude que les mâles exploitent fort logiquement. Ils

se rassemblent alors et sont prélevés lorsque ces tènements peu ou très peu chassés le sont (effet réserve). En effet certains secteurs sont tellement peu chassés que cela rend le territoire attractif du fait que les voisins chassent quotidiennement. Rajoutons enfin que les zones périphériques des noyaux de présence des cervidés hébergent souvent des mâles, en quête de territoire.

PRELEVEMENTS DES CERFS MÂLES UG AUBRAC SAISON 2019/20



Si l'on ajoute les 9 cors qui sont en fait des 10 cors irréguliers, nous atteignons alors avec cette catégorie 46 % de coiffés prélevés.

Les plus de 10 cors représentent 18 % des cerfs prélevés avec une très forte proportion de 12 cors qui totalisent 11%. 14% si l'on considère les 11 cors comme des 12 irréguliers.

Loup y est tu ?

De toute évidence la réponse est oui. Le loup a prélevé cette année sont lot de cervidés et il a été observé à plusieurs reprises et des indices de présence ont été trouvés. La présence de ce grand carnivore aura tôt ou tard une incidence sur les herbivores du plateau.

Conclusion

On ne le redira jamais assez, la gestion cynégétique des cervidés doit s'envisager du point de vue biologique et économique. Les cervidés évoluent sur un domaine vital très important et il ne peut pas y avoir de gestion de l'espèce sans gestion de l'espace. Bien évidemment les chasseurs doivent tenir compte des intérêts des forestiers et agriculteurs. Ce postulat ne dit souffrir d'aucune discussion. Cependant, il faut toutefois souligner que les chasseurs ont fort à faire et que le grand gibier se porte très bien avec des effectifs en hausse alors que les effectifs des chasseurs eux, sont en baisse. Aussi, un travail de rapprochement est absolument nécessaire. Certes, il importe que les intérêts des forestiers et agriculteurs soient entendus et compris et que des actions soient menées pour arriver à une gestion partagée de l'espèce. Cependant chacun doit prendre sa part de responsabilité. Aujourd'hui, la gestion forestière favorise le grand gibier et la diminution des espaces ouverts et également un vecteur favorisant le grand gibier. Les attitudes attentistes ou les uns demandent aux autres de chasser plus, de tuer plus confinent les chasseurs entre le marteau et l'enclume. Entre un monde de plus en plus connecté et urbain qui ne comprend pas que l'on puisse tuer des animaux et des forestiers et agriculteurs qui demande plus de résultats. La solidarité doit être la norme on ne peut pas de demander des

tableaux plus conséquent et se retirer bien au chaud derrière un paravent bien « vert » lorsque la *vox populi* fustige les chasseurs du simple fait qu'ils chassent. Il faut assumer.

Il est évident que le cerf occupe une place centrale pour la chasse, le tourisme et l'image de naturalité du massif de l'Aubrac. En matière d'écologie, la notion d'équilibre n'existe pas. Nous sommes toujours en position d'équilibre dynamique. L'action est systématiquement suivie de la réaction.

Société > à 15 attribution cerf	Nbre Cerfs coiffés prélevés	Nbre Cerfs coiffés prélevés au 1000ha	% de cerfs coiffés prélevés / attribution
ONF	3	3,75cerfs Plv/1000ha	12%
ONF Jassin Rey	11	6,9 cerfs Plv/1000ha	26,80%
ACCA Curières	14	4,5 cerfs Plv/1000ha	33,3%
Castelnau de Mandailles	6	2,8 cerfs Plv/1000ha	15,80%
Condom d'Aubrac	11	3,1cerfs Plv/1000ha	17,70%
la Combe Mégre	10	14,4 cerfs Plv/1000ha	29,40%
Laguiole	4	0,8 cerfs Plv/1000ha	15,40%
Lassouts / le Gourg	8	3,7 cerfs Plv/1000ha	32%
les Boraldes	7	3,5 cerfs Plv/1000ha	35%
les Treize Vents	5	4,4 cerfs Plv/1000ha	27,80%
Prades d'Aubrac	6	2 cerfs Plv/1000ha	15,00%
St Chély d'Aubrac	8	1,8 cerfs Plv/1000ha	8,10%

Comptage au brame 2020

la Fédération Départementale des Chasseurs organise le suivi du brame sur ce territoire qui comprend les communes ou partie de commune de :

- Castelnau-de-Mandailles
- Lassouts
- Saint Côme d'Olt
- Saint Chély d'Aubrac
- Condom d'Aubrac

Cette année l'opération s'est déroulée le jeudi 3 octobre 2020, de 17h 00 à 20h 00.

Les zones d'écoute, sont identiques aux années précédentes. Ce ne sont pas moins de 30 personnes qui se sont mobilisées pour ce comptage.

Le comptage au brame : un indicateur complémentaire.

Le comptage au brame ne permet pas d'exprimer la variation de l'abondance de la population de cervidés, mais il peut refléter l'expansion géographique de cette population et donner une indication représentative de la proportion de mâles. L'observation sur un secteur de rut des mâles et des femelles fournit une estimation fiable des effectifs présents à cette période. Cependant, il est clair que les comptages, quels qu'ils soient ne fournissent qu'un effectif probable. En effet, la variation d'abondance des mâles n'est pas nécessairement représentative de la dynamique des populations. L'observation des mâles permet surtout d'apprécier l'éventuelle progression de leur âge moyen. Il est difficile d'appréhender les fluctuations d'effectifs des jeunes mâles, qui sont très mobiles, quant aux mâles les plus âgés, il est difficile

de les affecter sûrement à un « noyau de femelles ». Le comptage au brame est donc un outil supplémentaire ou complémentaire d'aide à la gestion.

L'espèce étant fortement polygame, ce sont les femelles qui représentent le moteur de cette dynamique. Il faut cependant garder à l'esprit que seul le compartiment des groupes matriarcaux présente un intérêt pour évaluer la dynamique de l'espèce.

C'est pourquoi la Fédération dispose d'autres indicateurs numériques pour aboutir à la rédaction d'un plan de chasse. Parmi les indicateurs numériques, on citera :

- L'indice nocturne fournit une indication d'abondance, dont l'évolution dans le temps traduit approximativement celle des effectifs sur la zone suivie.
- Les indicateurs biométriques comme la masse corporelle des faons des deux sexes et la mesure des deux dagues pour les daguets.



Le taux de réalisation du plan de chasse est également un indicateur de gestion. Certes, cet indice résulte en grande partie de l'effort de chasse. Mais il permet également une remontée d'information très précieuse de la part des chasseurs présents sur le terrain.

Concrètement, cela aboutit à un plan de chasse lequel est modulé d'année en année afin d'atteindre progressivement une situation satisfaisante.

En 2020 compte tenu du premier confinement lié à la pandémie de COVID 19 il n'a pas été réalisé de comptage nocturne.



Résultats du comptage au brame 2020

Pour la soirée d'écoute du jeudi 3 octobre 2020, on note : 27 cerfs bramant.

Pour mémoire :

- 26 ont été entendus en 2019,
- 32 en 2018,
- 33 en 2017,
- 23 en 2016,
- 26 en 2015,
- 17 en 2014,
- 20 en 2013,
- 22 en 2012,
- 31 en 2011.

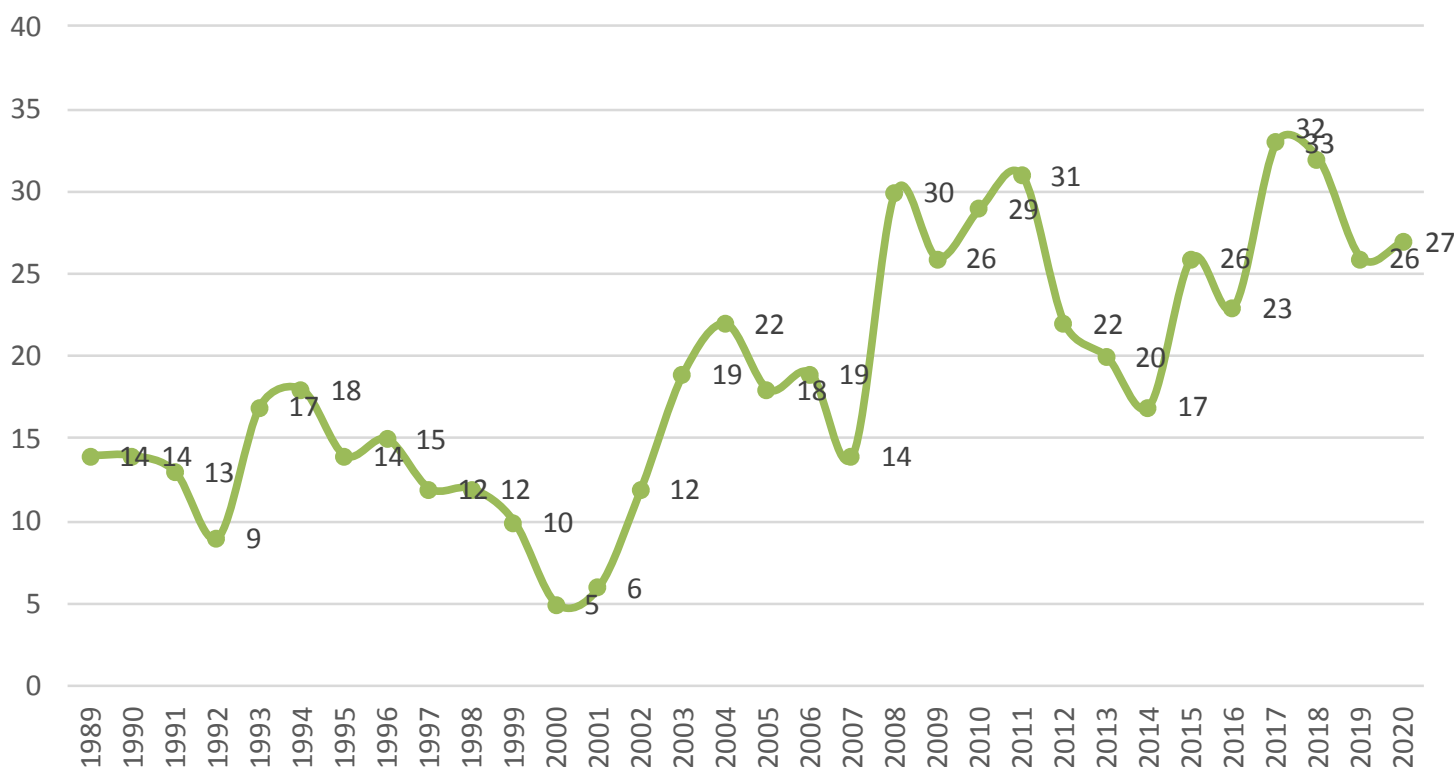
Le résultat de 2020 est en adéquation avec les observations et les écoutes réalisées par les techniciens de la Fédération les jours précédents l'opération de comptage. Il est très légèrement supérieur au comptage réalisé en 2019.

Pour mémoire 26 cerfs bramant ont été comptabilisé en 2019, contre 27 en 2020. Les conditions climatiques de la soirée d'écoute ont été tout à fait favorables.

Sans que l'on puisse être totalement catégorique, il ressort des opérations de comptage que la proportion mâle semble en augmentation par rapport aux années précédentes. On peut y voir là un début de retour à « l'équilibre » de la pyramide des âges, très certainement dû à la gestion qualitative du plan de chasse mis en place par les sociétés locales sous l'impulsion de la Fédération. L'objectif étant de laisser vieillir plus encore les mâles. Néanmoins, même si cela est encourageant, il ne faut pas perdre de vue qu'un travail de fond reste à faire afin d'obtenir des cerfs mûrs voir ravalant qui doivent entrer dans la constitution de nos populations.

Soulignons également que nous avons noté cette année encore une recrudescence de la fréquentation touristique du massif pendant toute la période du brame. Si cela ne pose aucun problème lorsque les gens écoutent depuis le bord de route ou de chemins, il en est tout autre lorsque certains pénètrent dans les bois lampe de poche ou appareil photo en main pour partir à la rencontre des cerfs. Outre le dérangement occasionné sur les animaux, cela fausse bien évidemment les comptages.

Nombre de cerfs bramants dans la zone gérée "Aubrac"





Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

Réalisation

Rapport 2019/2020
Réalisé par la Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron /
Vincent Marc / Eric Rieutort